

Fourmis charpentières : COMMENT AGIR EN CAS D'INFESTATION ?

Vous pensez être envahi par des fourmis charpentières ? Bien qu'elles ne présentent aucun risque pour la santé, elles peuvent causer de sérieux dommages et affecter la charpente d'une maison. Voyez nos conseils pour les éradiquer ou pour prévenir leur intrusion.

Contrairement aux termites, les fourmis charpentières ne se nourrissent pas du bois : elles le creusent pour y aménager des galeries et concevoir leurs nids. Elles mangent un peu de tout (sucre des plantes ou de petits insectes, aliments sucrés, etc.). Les fourmis charpentières cherchent des conditions humides ainsi que du bois mou ou déjà altéré. Dans nos résidences, il est possible qu'elles s'attaquent à du bois sain et à d'autres matériaux de construction comme le polystyrène extrudé, particulièrement lorsqu'un nid prend de l'expansion. Une colonie peut compter 2000 ouvrières ou plus. Elle peut prendre de 3 à 6 ans à se développer. Si la colonie est mature, elle peut comprendre un nid principal et une dizaine de nids satellites.



QUAND S'INQUIÉTER ?

La présence de fourmis chez soi au printemps n'est pas nécessairement inquiétante, puisqu'à cette période, cet insecte tend à se réfugier à l'intérieur pour chercher de la nourriture ou pour trouver de la chaleur en attendant l'été. En revanche, si des fourmis se trouvent à l'intérieur de votre résidence en hiver, il se pourrait qu'une colonie ait élu domicile chez vous. Lorsque des fourmis ailées se manifestent au printemps en sortant des fissures des murs ou du plafond et qu'elles tentent de s'échapper des fenêtres, il s'agit d'un autre signe d'infestation.

COMMENT ÉLIMINER LES FOURMIS CHARPENTIÈRES ?

Si vous n'observez qu'un petit nombre de fourmis, tentez de les éliminer au fur et à mesure pour limiter leur propagation. En cas de forte présence, vous devrez éradiquer la colonie afin de l'empêcher de croître. Pour ce faire, il est impératif d'éliminer la reine et de détruire le nid principal, c'est-à-dire le nid où la reine pond ses œufs. Pour déterminer le lieu exact où se trouve le nid, tentez de suivre les déplacements des fourmis. La présence récurrente de fins copeaux de bois à un endroit précis est aussi un bon indice. Si vous localisez le nid à l'extérieur de votre bâtiment, il est conseillé de le détruire à l'aide d'un outil de jardinage, puis de le submerger d'eau chaude savonneuse. Répétez l'opération à plusieurs reprises et sur plusieurs jours, car un nid est généralement très profond.



Si vous éprouvez des difficultés à repérer le nid principal ou à y accéder, la fabrication d'appâts à base d'acide borique (borax) peut s'avérer efficace. On mélange une quantité égale de borax et d'un composant sucré (beurre d'arachide, sirop de maïs, etc.) auxquels on ajoute de l'eau. Le mélange doit être visqueux, voire un peu liquide afin de favoriser le transfert de la mixture entre les fourmis, jusqu'à la reine. Il est également important de rafraîchir l'appât régulièrement. On peut compter de quatre à six semaines avant de réussir à tuer la reine avec cette méthode. Pensez à conserver ces appâts à l'abri des enfants et des animaux de compagnie. Dans le cas d'une infestation qui échappe à votre contrôle, il est recommandé de faire appel à un exterminateur professionnel.

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Pour s'établir, les fourmis charpentières ont besoin de nourriture ainsi que d'un abri où construire leur nid. Voici quelques gestes à poser pour limiter leur accès à ces essentiels et pour prévenir leur présence chez vous.

- Évitez de laisser traîner des sources de nourriture et éliminez les débris d'aliments sur les surfaces en gardant celles-ci propres et en passant régulièrement l'aspirateur.
- Colmatez les ouvertures ou les fissures susceptibles de laisser des fourmis s'introduire à l'intérieur de votre domicile.
- Vérifiez l'état de vos moustiquaires.
- Remplacez le bois des charpentes qui semblent altérées.
- Inspectez le bois que vous entreposez chez vous (bois de chauffage, branchage, etc.) afin de vous assurer qu'il est exempt d'insectes.
- Éliminez les souches ou le bois mort sur votre terrain.
- Installez vos plates-bandes à distance d'au moins 30 centimètres de la maison afin de limiter l'humidité.

Autre conseil : demeurez à l'affût afin de déceler toute manifestation à l'intérieur de votre résidence, en portant une attention particulière aux endroits humides !

Source : APCHQ - www.trouverunentrepreneur.com/conseils

FORMATIONS EN LIGNE disponibles toute l'année

POUR DEVENIR ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION

Formations en ligne de qualité, menant à la licence d'entrepreneur, qui vous exemptent des examens de la RBQ. Inscrivez-vous dès aujourd'hui.

- **ADMINISTRATION (90h)**
- **GESTION DE LA SÉCURITÉ (40h)**
- **GESTION DE PROJETS ET DE CHANTIERS (135h)**
- **EXÉCUTION DE TRAVAUX (65h)**
- **CHARPENTE DE BOIS (sous catégorie 6.1)**

www.apchq.com/formations/licence-rbq

Communiquez avec nous
418 228-8393 • 418 338-9465
apchq@apchq-ba.com

apchq.com



COURS ASP CONSTRUCTION

OBTENEZ VOTRE CARTE SANTÉ ET SÉCURITÉ GÉNÉRALE SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION!

Obligatoire pour avoir accès à un chantier de construction, la carte ASP est nécessaire pour quiconque désire obtenir un certificat de compétence de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

Notez que ce cours inclut aussi le volet de formation SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail).

Durée: 30 heures de jour (semaine ou fin de semaine)

Parce que l'industrie de la construction n'est pas toujours simple

... en tant qu'entrepreneur, l'APCHQ est votre meilleure alliée.

Devenez membre dès aujourd'hui et profitez de nombreux avantages.